

**Commune de
Vuillafans**

Procès-verbal du conseil municipal
du vendredi 11 décembre 2020

Date de convocation : 07/12/2020

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	9
Nombre de membres absents excusés :	5
Nombre de membres absents :	1

Le vendredi 11 décembre 2020 à 18 h 30, le Conseil Municipal de Vuillafans dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en lieu habituel, sous la présidence de Claude CURIE, Maire.

Membres présents : Claude CURIE, Yves GAMELON, Bernard WOZNY, Sylvie PERRET-GENTIL, Céline BOUVERET, Patrick CHANUSSOT, Marie-Thérèse CRETIN GUTH, Michelle HOUSER, Stéphane MEREL.

Absents excusés : Rémi JEANNINGROS, Anne-Lise BOESINGER.(procuration à Claude CURIE), Alain KIBLER, Jean-Benoît LAMBERT, Benjamin DOLE, Olivier THOURIN (procuration à Claude CURIE),.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 30.

Sylvie PERRET-GENTIL est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'inscrire à l'ordre du jour deux délibérations supplémentaires : l'autorisation d'engager 25 % du montant des investissements 2020 pour l'exercice 2021 pour les 3 budgets et ce avant le 1er janvier s et de rembourser l'employé municipal, M. Julien LARGE pour des frais de gasoil pour l'utilisation de son véhicule personnel pour le compte de la commune. Le conseil à l'unanimité accepte.

1°) – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30 octobre 2020

Le conseil à l'unanimité des membres présents approuve le compte rendu du conseil municipal du 27 novembre 2020.

2°) – Autorisation donnée à M. le Maire pour signer la convention de travaux et d'accès aux parcelles pour le pâturage conservatoire en 2021 sur le secteur des vignes de Croux, convention avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté

M. Bernard WOZNY a assisté à la réunion avec le Maire d'ECHEVANNES et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté. M. le Maire informe qu'à la demande du Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté, il est nécessaire de donner à M. le Maire l'autorisation de signer la convention de travaux et d'accès aux parcelles du pâturage prévu au-dessus des vignes de Croux pour 2021.

Ces travaux consistent à l'alimentation en eau des parcs de pâturage et l'installation de cuves de stockage d'eau ainsi que la pose d'un réseau de tuyaux aérien pour que le bétail puisse s'abreuver. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents.

3°) – Délibération afin d'autoriser Monsieur le Maire à engager des sommes budgetisées

M. le maire demande au conseil de lui donner l'autorisation d'engager, liquider, mandater en 2021, avant le vote des budgets, les dépenses d'investissements nécessaires, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets communal, eau et assainissement sur la base de l'exercice 2020. Soit :

Budget communal

Chapitre	Désignation	montant	25%
20	Frais d'étude	8000,00 €	2000,00€
21	Immobilisation	43700,00 €	10925,00€
23	Immo en cours	387000,00 €	96750,00€

Budget annexe eau

Chapitre	Désignation	montant	25%
21	Immobilisation	2000,00 €	500,00€
23	Immo en cours	16000,00 €	4000,00€

Budget annexe assainissement

Chapitre	Désignation	montant	25%
21	Immobilisation	11200,00 €	2800,00€
23	Immo en cours	250000,00 €	62500,00€

Le conseil après en avoir délibéré a donné son accord à l'unanimité des membres présents.

4°) – Remboursement de frais à l'employé municipal Julien LARGE

M. Le Maire demande au conseil municipal, l'autorisation de procéder au remboursement de la facture du garage AVIA d'Ornans, relatif au plein de gasoil réalisé par M. Julien LARGE (employé municipal) le 01/12/2020 suite à l'utilisation de son véhicule personnel pour transporter des déchets de la salle des fêtes communale à la déchetterie d'Ornans durant 4 jours. La facture d'AVIA Balanche Automobiles s'élève à 70,26 euros TTC. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents

5°) – Renouvellement du contrat en CDD de Mme Catherine HALLER

M. le Maire informe que suite à la prolongation du congé pour longue maladie de la secrétaire de mairie en titre, Mme Isabelle CHABOD jusqu'au 25 mai 2021, nous sommes dans l'obligation de procéder à la régularisation de la situation avec la secrétaire remplaçante Mme Catherine HALLER, en lui proposant à nouveau Contrat à Durée Déterminée du 26 novembre 2020 au 25 mai 2021, pour réaliser 17 h 30 par semaine de travail pour effectuer la tenue du secrétariat de mairie. L'intéressée percevra un traitement correspondant à l'échelon 07 du grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^e classe contractuel. Je précise également que nous aurons la possibilité de renouveler son contrat encore une fois.

Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents

Questions diverses :

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une hélicultrice d'ETERNOZ sera présente sur le marché de VUILLAFANS le **jeudi 24 décembre 2020**.

L'ordre du jour étant épuisé le Maire clôt la séance.

Le Maire, Claude CURIE

BOESINGER Anne-Lise	BOUVERET Céline	CHANUSSOT Patrick	CRETIN-GUTH Marie-Thérèse	CURIE Claude
DOLE Benjamin	GAMELON Yves	HOUSER Michelle	JEANNINGROS Rémi	KIBLER Alain
LAMBERT Jean- Benoît	MEREL Stéphane	PERRET-GENTIL Sylvie	THOURIN Olivier	WOZNY Bernard